

Paris, 24 août 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
LA FONDATION DU SOUFFLE LAURÉATE DE L'APPEL À PROJETS « ACCÈS AUX SOINS »

Le Gouvernement annonce que *la Fondation du Souffle* a été désignée lauréate de son appel à projets 2026 dédié à l'accès aux soins. Cette distinction récompense sa campagne de *communication* « *Respirer, sans même y penser !* », visant à sensibiliser le grand public à la prévention et au dépistage précoce via un soufflotest

Une campagne pour favoriser un meilleur accès aux soins

À travers cette campagne, *la Fondation du Souffle* met en lumière l'importance de la prévention, du dépistage précoce et d'un accès facilité aux soins pour les personnes atteintes de maladies respiratoires. Elle valorise également l'engagement des professionnels de santé, des associations et des patients afin de mieux faire connaître les enjeux de la santé respiratoire et de lutter contre les inégalités d'accès aux soins.

Piloté par le Service d'information du Gouvernement (SIG), cet appel à projets visait à récompenser une campagne de communication innovante contribuant à améliorer l'information du public sur les enjeux d'accès aux soins. Il entend soutenir des initiatives d'intérêt général répondant aux attentes des Français et venant en complément des politiques publiques.

Cet appel à projets s'inscrit dans la démarche plus globale du Gouvernement mise en œuvre avec la création du réseau national France Santé en octobre 2025 visant à rendre l'offre de soins plus accessible, plus équitable et plus lisible sur l'ensemble du territoire.

« Une campagne d'intérêt général n'a de valeur que si elle rencontre son public. Avec cet appel à projets, le Service d'information du Gouvernement identifie et accompagne des initiatives dont les messages répondent à des enjeux majeurs pour les Français. En permettant à la Fondation du Souffle de bénéficier d'une diffusion d'envergure, nous donnons à un message de prévention essentiel les moyens de toucher le plus grand nombre. C'est aussi cela, notre rôle : mettre la force de la communication publique au service de l'intérêt général. » **Michaël Nathan, Directeur du Service d'information du Gouvernement (SIG)**

La Fondation du Souffle a pu bénéficier pendant un mois de créneaux de diffusion gratuits en radio, télévision et digital afin de promouvoir sa campagne auprès du grand public.

Résultats : 23 régies médias mobilisées et plus de 14 millions d'impressions.

« Les Français avancent, ils sont mieux informés, mais l'information ne suffit pas. Notre responsabilité collective est désormais de transformer ces connaissances en réflexes du quotidien. C'est précisément pour cela que nous avons créé le soufflotest, qui permet à chacun de faire le lien entre ce qu'il ressent et ce qu'il peut faire, simplement, concrètement. La campagne de la Fondation, portée par cette diffusion gratuite d'ampleur, permet d'informer et sensibiliser le plus grand nombre, même les personnes les plus éloignées du système de soin. Le souffle est un véritable baromètre de santé : apprendre à l'écouter, c'est se donner les moyens d'agir plus tôt. Et agir plus tôt, c'est protéger la vie. » - **Pr. Bruno Crestani, Chef du service Pneumologie à l'hôpital Bichât et Président de la Fondation du Souffle**

Un cycle 2026 ambitieux pour répondre aux enjeux sociétaux

Pour soutenir la communication des associations, le Gouvernement poursuit ses appels à projets qui couvrent plusieurs enjeux prioritaires d'intérêt général.

Ces appels à projets s'inscrivent dans le cadre de la circulaire du 20 septembre 2010, relative aux concours des sociétés du secteur public de la communication audiovisuelle aux campagnes d'intérêt général faisant appel à la générosité publique, qui prévoit d'agréer une campagne d'un organisme à but non lucratif, ouvrant droit à la diffusion gratuite de messages par les sociétés publiques de radio et de télévision.

En savoir plus sur le prochain appel à projets : <https://www.info.gouv.fr/actualite/resilience-nationale-le-gouvernement-lance-un-appel-a-projets-pour-soutenir-une-campagne-de-communication-portee-par-une-association>

À propos de la Fondation du Souffle

La Fondation du Souffle, reconnue d'utilité publique, est la fondation de référence pour la lutte contre les maladies respiratoires, qui touchent près de 10 millions de Français et constituent la 3ème cause de mortalité dans le monde. Face à ces maladies encore trop souvent méconnues et sous-diagnostiquées, et à l'impact croissant des agresseurs du souffle comme la pollution ou le tabac, la Fondation agit chaque jour pour protéger la santé respiratoire et permettre à chacun de mieux respirer. La Fondation du Souffle est la seule fondation mobilisée contre l'ensemble des maladies respiratoires, elle agit grâce à la générosité de ses donateurs, particuliers et mécènes. La Fondation du Souffle répond à 3 missions prioritaires : soutenir la recherche, prévenir les maladies respiratoires, améliorer la qualité de vie des patients et promouvoir la santé respiratoire auprès du grand public.

À travers ses actions de sensibilisation, ses campagnes de prévention et son soutien aux projets innovants, elle œuvre pour permettre à chacun de mieux respirer et de bénéficier d'un accès plus précoce au diagnostic, à la prévention et aux soins.

Contacts presse :

Yassine Mechehar - yassine.mechehar@agenceproches.com - 06 95 54 76 55

Elise Sagnard - elise.sagnard@lesouffle.org - 07 64 44 36 99

À propos du Service d'Information du Gouvernement : Placé sous l'autorité du Premier ministre, le Service d'Information du Gouvernement (SIG) travaille à la mise en cohérence de la communication de l'Etat au service d'une meilleure information pour les usagers et d'une organisation plus efficace pour l'Etat.

Pour ce faire, le SIG remplit ses missions selon plusieurs axes :

- Il analyse l'évolution de l'opinion publique et le traitement médiatique de l'action gouvernementale ;
- Il informe le grand public de l'action du Premier ministre et du Gouvernement ;
- Il pilote et coordonne au niveau interministériel la communication gouvernementale sur le plan national et, en liaison avec les préfets et les ambassadeurs, de les déployer dans le cadre des services déconcentrés de l'Etat
- Il définit et développe les standards en matière de communication (marque Etat, accessibilité, design système de l'Etat, éco-communication, etc.)

Contact : presse-sig@pm.gouv.fr

Le Gouvernement adresse ses remerciements à l'ensemble des régies mobilisées dans le cadre de l'appel à projets « Accès aux soins » :

- Pour la télévision : Mediawan, CMA Médias, L'Equipe ;
- Pour le DOOH : DOOHYOULIKE ;
- Pour la radio (linéaire et digital) : M6 Unlimited, NRJ Global, RMC BFM Ads, Skyrock Public, TF1, REWORLD, ACAST;
- Pour le digital : BeReal, Prime, Twitch, Snapchat, Comcast, Dailymotion, Ogury, Rakuten, Enovate, TikTok